



**HAL**  
open science

## Les conséquences politiques du “capital social” : le cas français

Nonna Mayer

► **To cite this version:**

Nonna Mayer. Les conséquences politiques du “capital social” : le cas français. *Revue internationale de politique comparée*, 2003, 10 (3), pp.381 - 395. 10.3917/ripc.103.0381 . hal-03462340

**HAL Id: hal-03462340**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03462340>**

Submitted on 1 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LES CONSÉQUENCES POLITIQUES DU “CAPITAL SOCIAL” : LE CAS

FRANÇAIS

Nonna MAYER

“Les sentiments et les idées ne se renouvellent, le cœur ne s’agrandit et l’esprit humain ne se développe que par l’action réciproque des hommes les uns sur les autres. J’ai fait voir que cette action est presque nulle dans les pays démocratiques. Il faut donc l’y créer artificiellement. En c’est ce que les associations seules peuvent faire”. (Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion, tome 2, 1981, p. 140).

*Dans la perspective ouverte par les travaux de Robert Putnam, cet article explore les conséquences politiques du “capital social” à travers l’appartenance associative. Deux enquêtes effectuées auprès de la population électorale française en 2000 et 2002 montrent qu’adhérer à une ou plusieurs associations ne rend pas nécessairement plus confiant ni plus civique, une fois contrôlés les effets du niveau socioculturel, de l’âge et du sexe, sauf pour la minorité des membres les plus engagés. Mais quelle que soit l’association même les simples adhérents apparaissent plus politisés, comme le suggérait Tocqueville il y a plus d’un siècle.*

Alexis de Tocqueville voyait dans l’association volontaire de citoyens la clé de la vitalité démocratique. Les travaux de Robert Putnam sur le “capital social”, défini comme les réseaux qui connectent entre eux les membres d’une société et les normes de réciprocité et de confiance qui en découlent, s’inscrivent dans le prolongement de cette perspective. Dans *Bowling Alone*<sup>1</sup>, il défend l’idée que ce capital social, mesuré par l’appartenance aux associations, la fréquentation des amis, des voisins, ou le niveau de confiance interpersonnelle, est en train de s’éroder. Cette érosion menacerait la démocratie américaine, en faisant reculer le civisme et la participation politique,

---

1. PUTNAM R. D., *Bowling Alone : the Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Shuster, 2000.

et la tendance serait universelle<sup>2</sup>. La thèse est contestée par nombre d'auteurs qui n'observent ni déclin linéaire du capital social, ni retombées civiques et politiques systématiques, et qui critiquent l'imprécision et le caractère tautologique du terme<sup>3</sup>. Mais elle a le mérite de relancer le débat sur les fondements sociaux du lien politique et les rapports entre société civile et démocratie.

Pour Tocqueville l'association volontaire, quel que soit son objet, est une école de démocratie qui élargit l'horizon des participants, stimule la prise de parole et le débat, apprend à agir en commun sur un pied d'égalité. Dans la même ligne Almond et Verba ont montré que la "culture civique" prend sa source dans les relations interpersonnelles, non seulement au sein des groupes primaires – famille, voisinage, amis, proches, collègues de travail –, mais plus encore dans les groupes secondaires comme les associations. La participation à ces dernières, sur la base de relations horizontales et égalitaires, augmenterait la confiance en autrui, le sentiment de compétence politique, le désir de participer à la vie de la Cité et l'adhésion aux valeurs démocratiques<sup>4</sup>. Nombre d'enquêtes récentes, qui dissocient les différentes dimensions confondues dans l'indicateur *putnamien* (appartenance à des réseaux, confiance et civisme)<sup>5</sup> et distinguent les effets individuels (niveau micro) des effets collectifs (niveau agrégé) du capital social, conduisent toutefois à relativiser ses retombées civiques et politiques<sup>6</sup>. Sur la base de l'immersion prolongée dans trois associations américaines, Nina Eliasoph y verrait même le lieu par excellence d'évitement du politique, à la

---

2. PUTNAM R. D., (dir.), *Democracies in Flux. The Evolution of Social Capital in Contemporary Society*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

3. Pour une présentation à jour des débats voir notamment la dernière livraison de *l'International Journal of Social Research Methodology*, 6 (1), 2003 ainsi que HOOGHE M., STOLLE D., (dir.), *Generating Social Capital. Civil Society and Institutions in Comparative Perspective*, New York et Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2003 et le numéro spécial "Social capital in Democratic Politics" des *Rusel Papers-Civic series*, 3, 2002, issu du colloque de l'EURESCO (Exeter, septembre 2001).

4. ALMOND G., VERBA S., *The Civic Culture. Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Princeton, Princeton University Press, 1963.

5. L'index de capital social en 14 variables qu'utilise Putnam pour sa démonstration : PUTMAN R.D., *op.cit.*, 2002, p. 291, comprend, à côté des mesures de sociabilité formelle et informelle censées créer du lien social (adhésion et participation à des associations, volontariat, temps consacré aux amis, ...), des mesures de confiance en autrui et de civisme (proportion de votants aux élections présidentielles, assistance à des meetings) qu'on s'attendrait plutôt à trouver du côté des effets du capital social.

6. Sur le décalage entre les effets du capital social, selon qu'il s'agit d'une ressource individuelle ou d'un bien collectif, voir sur le cas anglais HALL P., "Social Capital in Britain", *British Journal of Political Science*, 29(3), juillet 1999, pp. 417-462. Sur la nécessité de distinguer la confiance sociale de la confiance politique, que Putnam lui-même d'ailleurs reconnaît (*op.cit.* 2002, p. 137) voir NEWTON K. "Social Trust and Social Capital : Political Trust and Political Capital", *International Political Science Review*, 22(2), avril 2001, p. 201-214. Sur les effets comparés de la confiance et de l'appartenance associative, à partir des enquêtes World Values Study 1995-1997 dans 47 pays, voir NORRIS P., "Making Democracies Work : Social Capital and Civic Engagement in 47 Societies", *Rusel Papers, Civic series 3/2002*, pp. 34-69.

fois parce qu'elles cherchent à préserver l'unité du groupe et à se concentrer sur des objectifs concrets et réalisables à portée immédiate<sup>7</sup>.

Le capital social rend-il nécessairement plus confiant, plus "civique", plus attaché aux valeurs démocratiques ? C'est la question à laquelle on tentera de répondre à partir du cas français, étudié à travers deux enquêtes récentes. La première est une enquête expérimentale par sondage sur les attitudes à l'égard de la politique et des valeurs démocratiques, menée à l'été 2000 auprès d'un échantillon national représentatif de la population adulte vivant en métropole, associant une équipe du CEVIPOF et l'université de Stanford (Annexe 1)<sup>8</sup>. La seconde est le "panel électoral français 2002" soit plus de dix mille interviews effectués en trois vagues, avant le premier tour présidentiel, après le second tour puis après le second tour des législatives d'avril-juin 2002, auprès d'échantillons nationaux représentatifs de la population électorale inscrite en métropole (annexe 2)<sup>9</sup>. Si elles n'ont pas pour objet spécifique l'étude du capital social, elles comportent des questions sur l'appartenance à des associations, la confiance interpersonnelle, l'image des partis et des hommes politiques, la confiance dans les institutions, la confiance dans le personnel politique et les mécanismes représentatifs, et les formes de la participation politique. Elles permettent de mesurer, à travers la participation associative, les effets politiques du "capital social" comme ressource individuelle.

## L'appartenance associative

La proportion de Français adhérant à des associations volontaires a longtemps été plus faible qu'aux États-Unis, en Angleterre ou dans les pays scandinaves, et leur reconnaissance légale, en 1901, a été tardive<sup>10</sup>. On observe

---

7. ELIASOPH N., *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

8. Voir GRUNBERG G., MAYER N., SNIDERMAN P.M., (dir.), *La démocratie à l'épreuve, une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.

9. Pour des raisons de comparabilité sont exclues du champ de l'enquête 2000 les personnes se déclarant non inscrites sur les listes électorales (N=115). Les chiffres ne sont donc pas toujours exactement comparables à ceux que nous avons déjà publiés ailleurs (notamment MAYER N., "Democracy in France : Do Associations Matter ?", in HOOGHE M., STOLLE D., (dir.), *Generating Social Capital. Civil Society and Institutions in Comparative Perspective*, New York/Palgrave, Macmillan, 2003, p. 43-65 et HAMIDI C., MAYER N., "Capital social, lien associatif et démocratie en France", dans CRESAL, Actes du colloque *Actions associatives, solidarités et territoires*, Publications de l'Université de Saint Etienne, 2001, pp. 331-334.

10. Sur le retard français voir BARTHELEMY M., *Associations : un nouvel âge de la participation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000. Sur la loi de 1901 voir HUARD R., "Political Association in Nineteenth Century France : Legislation and Practice", in BERMEO N., NORD P., (dir.), *Civil Society before Democracy. Lessons from Nineteenth-Century Europe*, Lanham-Boulder-New York-Oxford, Rowman and Littlefield, 2000, pp. 135-153 ; MERLET J.F. *Une grande loi de la IIIème République, la loi du 1er juillet 1901*, Paris, LGDJ, 2001 ; ANDRIEU C., TARTAKOWSKY D., (dir.), *Les associations et le champ politique. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001.

toutefois une croissance spectaculaire du secteur associatif à partir des années soixante, le nombre de créations annuelles passant de 12.000 en 1960 à 70.000 en 1992 pour se stabiliser aux alentours de 60.000 aujourd'hui<sup>11</sup>. Si l'on tient compte des disparitions, on compterait, d'après les extrapolations de Viviane Tchernogog à partir de monographies départementales, environ 880.000 associations en activité<sup>12</sup>. Une enquête internationale portant sur sept pays, sur la base d'une définition commune et volontairement restrictive de l'association (formelles, privées, indépendantes, sans but lucratif, volontaires, ni culturelles ni politiques) montre que le "secteur non lucratif" en France est aujourd'hui comparable en taille à celui des autres pays étudiés, à l'exception des États-Unis et de la Suède<sup>13</sup>, et qu'à cette aune on n'observe pas pour l'instant d'érosion du "capital social".

L'adhésion individuelle est toutefois plus difficile à estimer, les chiffres variant fortement selon l'indicateur utilisé<sup>14</sup>. Notre enquête de 2000 demandait à la personne interrogée si elle appartenait à une ou plusieurs des associations suivantes, en lisant une liste recensant neuf types d'associations. 35 % des personnes interrogées déclarent alors n'appartenir à aucune, 32 % à une seule, essentiellement sportive ou culturelle, et 33 % à deux ou plus. On a là un taux d'adhésion très élevé puisque 65 % de l'échantillon déclare au moins une association en mai-juin 2000<sup>15</sup>. Le tableau ci-joint en présente le détail (tableau 1). En 2002, en revanche, les proportions sont nettement plus faibles : la proportion de personnes se déclarant membre d'au moins une association s'établit à 32 % avant le 1er tour présidentiel, et 37 % après le second tour (tableau 2). La formulation de la question y est sans doute pour beaucoup, puisqu'elle demande simplement : "Êtes-vous membre d'une

---

11. WORMS J.P., "Old and New Civic and Social Ties in France", in PUTNAM R.D., (dir.), op.cit., 2001, p. 143.

12. TCHERNOGOG V., "Quelles ressources et quels emplois dans les associations ? Réflexions à partir d'une enquête de cadrage", in CRESAL, op.cit., 2001, pp. 21-35 et "Trajectoires associatives. Premiers éléments sur la mortalité des associations", *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives*, 272, 1996.

13. ARCHAMBAULT E., *Le secteur sans but lucratif, associations et fondations en France*, Paris, Economica, 1999.

14. Le CREDOC, qui suit depuis 19 ans les taux d'adhésion à six types d'associations (sportives, culturelles et de loisirs, confessionnelles, parents d'élèves, environnement et syndicats), trouve que 42,7 % des Français âgés de 18 ans et plus adhèrent à au moins une association en 1997 et près d'un sur deux en 1999, si on y ajoute les associations de jeunes et d'étudiants, de consommateurs, les partis politiques et une rubrique "autres". Voir HATCHUEL G., LOISEL J.-P., "La vie associative : participer mais pas militer", *Données sociales*, INSEE, 1999, p. 359. En revanche dans l'enquête Valeurs, qui interroge sur les "organisations et activités bénévoles" dont on "fait partie", avec une liste n'incluant pas les associations de jeunes et d'étudiants, de parents d'élève, ou de consommateurs, on observe une proportion, stable par rapport aux deux vagues précédentes, de 38 % en 1999. Voir BRECHON P., *Les valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 117.

15. Ce taux d'adhésion ne varie pas si l'on inclut dans l'échantillon les personnes non inscrites sur les listes électorales. Il reste élevé (62 %) si l'on redresse l'échantillon pour tenir compte du biais culturel inhérent aux sondages d'opinion (45 % des personnes interrogées ont un diplôme égal ou supérieur au bac alors que la proportion devrait avoisiner les 30 %).

ou plusieurs associations ?”, sans fournir de liste. Tout se passe comme si ne répond alors positivement que la minorité d’électeurs la plus activement engagée dans le secteur associatif, ceux pour qui l’appartenance est suffisamment importante pour qu’ils y pensent spontanément.<sup>16</sup> Cette participation plus active devrait avoir plus d’incidence politique que l’adhésion mesurée par l’indicateur précédent, qui peut être purement formelle.

**Tableau 1 : “Appartenez-vous à une ou plusieurs des associations suivantes ?”**

%	Oui
Une association pour la défense de l’environnement	6
Une association de parents d’élèves	13
Une association de consommateurs	5
Une association d’entraide comme les Restos du Cœur	13
Une association de défense des droits de l’homme	6
Une association de retraités	9
Une association qui défend les droits des femmes	4
Une association sportive ou de loisir	42
Un syndicat ou une association professionnelle	15
Une autre association	17 (2 033)

Enquête Démocratie 2000, population inscrite sur les listes électorales

**Tableau 2 : Appartenance associative 2000-2002**

%	Aucune	Une	Plusieurs
Enquête 2000 (avec liste)	35	32	33 (2033)
Panel 2002 vague 1 (sans liste)	68	19	13 (4107)
Panel 2002 vague 2 (sans liste)	63	20	17 (4017)

Champ : population inscrite sur les listes électorales

## Les effets politiques de l’adhésion en 2000

L’adhésion favorise-t-elle la confiance généralisée en autrui, envers ceux qu’on ne connaît pas, rend-elle plus civique, plus participant ? Sur un indicateur de confiance sociale, combinant deux questions sur la perception

16. La proportion obtenue est exactement la même que celle trouvée par l’institut CSA dans un sondage effectué pour la Mission du centenaire de la loi de 1901 à l’automne 2000, à partir d’une question similaire. Le sondage, effectué au téléphone les 8-9 novembre 2000, auprès d’un échantillon national de 1.042 personnes représentatif de la population de 15 ans et plus, demande d’abord aux personnes interrogées si elles sont “membre d’une ou plusieurs associations” avant de présenter une liste pour savoir lesquelles. 37 % disent appartenir à au moins une association (INJEP, 2001, *L’image de la vie associative en France 1901-2001*, Publications de l’INJEP, n° 62, voir l’analyse de Roland Cayrol, pp. 18-25).

d'autrui ("Diriez-vous que la plupart des gens sont prêts à aider les autres ou qu'ils ne pensent qu'à eux-mêmes ?" / "Diriez-vous que la plupart des gens cherchent à profiter de vous quand ils le peuvent ou qu'ils font leur possible pour se conduire correctement ?"), les résultats sont peu probants. Mesurée par le nombre d'organisations auxquelles on appartient (aucune, une, plus d'une), la sociabilité associative fait légèrement augmenter (de 6 points) le niveau de confiance envers ses concitoyens (tableau 3). La confiance politique est mesurée par deux indicateurs, un qui reflète le sentiment que la classe politique est digne de confiance, combinant les réponses positives à deux questions ("la plupart des hommes politiques sont honnêtes" / "les hommes politiques se préoccupent de ce que pensent les gens comme vous"), l'autre qui explore la confiance dans quatre institutions étatiques (police, justice, administration et Assemblée nationale). L'image du personnel politique est très négative, puisque 58 % des personnes interrogées ont la note zéro sur notre indicateur et 12 % seulement la note maximale de 2. Les institutions en revanche ont meilleure presse. La proportion des personnes interrogées

**Tableau 3 : Confiance, civisme et politisation selon l'appartenance associative en 2000 (%)**

<b>Nombre d'appartenances associatives :</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2 +</b>	<b>Écart</b>	<b>R</b>
<b>CONFIANCE</b>					
Confiance sociale (note 2)	18	22	24	+6	.07*
Confiance dans les hommes politiques (note 1 ou 2)	38	41	48	+10	.08**
Confiance dans les institutions (note 3 ou 4)	53	57	57	+4	.03
<b>PARTICIPATION</b>					
Vote à toutes les élections	33	38	43	+10	.10**
"Extrêmement important pour la démocratie" que : Les gens votent régulièrement aux élections	36	41	42	+6	.07**
Les gens manifestent pour défendre leurs revendications	24	24	24	0	.00
<b>POLITISATION</b>					
Connaissances politiques élevées (niveau 4)	18	26	30	+12	.11**
Auto placement à gauche ou à droite	57	67	71	+14	.13**
Intérêt politique élevé (beaucoup/ assez)	35 (707)	43 (659)	54 (667)	+19	.17**

R. de Pearson, significatif au seuil de .01(\*) ou .001(\*\*). Enquête Démocratie 2000, population inscrite sur les listes électorales.

qui leur font très ou plutôt confiance est majoritaire (54 % pour l'Assemblée nationale, 57 % pour la justice, 64 % pour l'administration et 80 % pour la police) et sur notre indice 56 % obtiennent une note égale ou supérieure à 3<sup>17</sup>. Le nombre d'associations auxquelles on adhère n'a pratiquement pas d'effet sur le niveau de confiance institutionnelle, on observe 4 points d'écart entre non adhérents et multi adhérents. Il a un peu plus d'influence sur le niveau de confiance envers le personnel politique (10 points d'écart entre non adhérents et multi adhérents). Mais globalement les différences sont faibles, et les coefficients de corrélation peu élevés (tableau 3).

Le lien associatif rend-il plus civique ? Ceux qui adhèrent à plus d'une organisation attachent certes plus d'importance au fait de voter dans une démocratie, et disent plus volontiers voter à toutes les élections depuis qu'ils sont en âge de le faire<sup>18</sup>. Mais là encore les différences sont relativement faibles, sauf pour la question portant sur la participation électorale (+10 points). En si on adopte une définition plus extensive de la participation, incluant les formes d'action protestataire, la différence s'efface, le fait de s'associer ou non n'a aucune incidence sur l'importance attachée à la manifestation comme moyen de défendre ses revendications. En revanche, la participation associative va effectivement de pair avec une plus forte politisation. Le niveau de connaissances politiques, repéré par les réponses à dix questions de connaissances politiques posées sous forme de quiz à la fin de l'entretien, l'inscription dans l'espace gauche droite, et surtout l'intérêt déclaré pour la politique augmentent nettement avec le nombre d'associations d'appartenance (respectivement + 12, 14 et 19 points (tableau 3)<sup>19</sup>.

Ces différences pourraient tenir aux particularités de la population qui adhère aux et participe aux associations, dont on sait qu'elle est plus âgée, plus masculine, plus diplômée et socialement plus aisée que la moyenne, on le vérifie dans nos deux enquêtes (tableau 4)<sup>20</sup>. Une fois contrôlés les effets de l'âge, du sexe, du niveau d'étude et du revenu, le niveau de connaissance politique apparaît effectivement indépendant de la participation associative. Il dépend avant tout du sexe, de l'âge et du niveau d'études. Mais l'appartenance associative augmente bien les chances d'être intéressé par la politique, tout comme la capacité à se repérer dans le champ politique. C'est ce que montre une analyse de régression logistique (tableau 5), prenant comme variable à expliquer le niveau d'intérêt pour la politique et comme variables explicatives l'âge, le sexe, le diplôme, le revenu, la pratique religieuse et

---

17. Les réponses à l'égard de ces quatre institutions sont corrélées entre elles.

18. La question était formulée ainsi : "Diriez-vous que depuis que vous êtes en âge de voter, vous avez voté à toutes les élections, à presque toutes les élections, à quelques-unes, à aucune".

19. Le repérage politique est mesuré par la question : "Diriez vous que vous êtes plutôt de gauche, plutôt de droite, ou ni de gauche ni de droite ?" Voir en annexe 1 l'indicateur de connaissances.

20. Sur le profil des participants voir notamment l'étude de PROUTEAU L., WOLFF F.C. "La participation associative au regard des temps sociaux", *Économie et statistique* 352-353, 2002, pp. 57-80.



**Tableau 4 : Les facteurs de l'appartenance associative (%)**

Au moins une association	2000	2002
<b>SEXE</b>		
Homme	71	43
Femme	61	31
<b>ÂGE</b>		
18-24 ans	63	28
25-34	57	29
35-49	67	38
50-64	67	40
65+	71	41
<b>DIPLÔME</b>		
Primaire	58	27
Primaire supérieur	61	34
Bac	66	39
Bac +2	68	41
Enseignement supérieur	77	48
<b>CSP</b>		
Agriculteur	80	41
Patron	72	36
Cadre, prof. intellectuelle	76	50
Profession intermédiaire	71	43
Employé	59	30
Ouvrier	58	31
<b>REVENU</b>		
- 7.500Frs	57	28
7.500-10.000 Frs	61	32
10-15.000 Frs	67	38
15-20.000 Frs	70	41
+20.000 Frs	75	45
<b>PRATIQUE</b>		
Catholique pratiquant régulier	81	50
Irrégulier	70	39
Non pratiquant	62	32
Autre religion	68	38
Sans religion	62	36
<b>POSITION POLITIQUE</b>		
Plutôt de gauche	71	40
Plutôt de droite	67	36
Ni gauche ni droite	58	30
Total	65 (2033)	37 (4017)

Enquête Démocratie 2000 et PEF 2002, vague 2, population inscrite sur les listes électorales

**Tableau 5 : Les facteurs prédictifs de l'intérêt politique en 2000**

Régression logistique	B	Signif.	Exp(B)
<b>REVENU</b>			
-7.500	-,013	,928	,987
7.501-10.000	,60	,696	1,062
<i>10-15.000Frs</i>			
15.001-20.000	,318	,035	1,375
20.001 +	,354	,032	1,424
<b>DIPLÔME</b>			
Primaire, sans	-,946	<b>,000</b>	,388
CAP, BEP	-,541	<b>,000</b>	,582
Baccalauréat			
Bac + 2	,038	,828	1,039
Supérieur	,375	,026	1,455
<b>RELIGION</b>			
Cath. Prat. Rég.	,236	,206	1,266
Irrégulier	,202	,144	1,224
Non pratiquant			
Sans religion	,368	<b>,003</b>	1,444
Autre religion	,676	<b>,002</b>	1,966
<b>ASSOC.</b>			
Aucune	-,117	,333	,889
1 association			
2 ou +	,339	<b>,005</b>	1,403
<b>ÂGE</b>			
18-24	-,379	,030	,685
25-34	-,172	,217	,842
<i>35-49 ans</i>			
50-64	,980	<b>,000</b>	2,664
65 et +	,941	<b>,000</b>	2,562
<b>SEXE</b>			
Homme	,803	<b>,000</b>	2,233
Femme			
Constante	-,979	<b>,000</b>	,376

Ces variables sont recodées de manière à prendre comme catégorie de référence une femme, entre 34 et 50 ans, appartenant à une seule association, catholique mais non pratiquante, qui n'a pas poussé ses études au-delà du baccalauréat, et dont le revenu mensuel est compris entre 10.000 et 15.000 francs. Le coefficient (B) mesure l'intensité et la direction de l'effet de chaque modalité de ces variables sur le niveau d'intérêt politique, par rapport à la catégorie de référence (en italique), toutes choses égales par ailleurs. La seconde colonne indique si la relation est significative (en gras celles qui sont significatives au seuil de 0,01) et la dernière les probabilités comparées (*odds ratio*) de s'intéresser à la politique. Ainsi quelqu'un qui n'a pas dépassé le niveau du certificat d'études a presque quatre fois moins de chance que celle qui a un diplôme du supérieur, toutes choses égales par ailleurs, de s'intéresser à la politique.

l'adhésion à des associations. On note simplement que le fait d'être un homme, d'avoir des diplômes, et d'être âgé pèse nettement plus que le lien associatif. À partir de 50 ans, les chances de s'intéresser à la politique soit quatre fois plus élevées que chez les moins de 24 ans, alors que cette probabilité n'augmente que de 1,5 quand on passe des non adhérents aux multi-adhérents.

On objectera encore que certaines associations sont plus impliquées que d'autres dans le champ politique, que les membres d'un syndicat, ou d'une association de défense des droits de l'homme s'intéresseront plus à la politique que ceux d'une organisation de consommateurs ou de parents d'élève. C'est effectivement ce que l'on observe<sup>21</sup>. Mais quel que soit le type d'association considéré, on observe toujours une politisation accrue de ses membres.

### **Les effets politiques de l'adhésion en 2002**

Ces résultats portent toutefois sur l'ensemble des adhérents aux associations, sans tenir compte de leur degré d'implication. En 2002, la manière dont la question a été posée tend à filtrer, parmi les adhérents, ceux qui précisément sont les plus engagés. On a testé, de la même manière, les effets de cet engagement associatif sur la confiance sociale et politique, le civisme et la politisation. L'indicateur de confiance dans les hommes politiques et l'indicateur de civisme sont identiques, celui de confiance dans les institutions presque similaire (il s'agit de la confiance dans l'État, la justice, les partis politiques et l'Assemblée nationale)<sup>22</sup>. L'indicateur de confiance sociale est celui des enquêtes Valeurs : "D'une manière générale pensez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou qu'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres ?" et le quiz de connaissances politiques est plus court (annexe 2). Nous faisons l'hypothèse que les effets du lien associatif seraient plus marqués compte tenu justement de la plus grande sélectivité de l'indicateur, compte tenu, aussi, du contexte politique. La vague 1 du panel est effectuée en période électorale, la vague 2 intervient après le choc du 21 avril qui a provoqué un "sursaut civique" dans la population et un regain de politisation. Si l'intérêt déclaré pour la politique, avant le premier tour présidentiel, au terme d'une campagne qui a peu mobilisé l'électorat, est au même niveau qu'en 2000 (42 % de personnes très ou assez

---

21. Respectivement 62 % et 68 % d'intérêt politique déclaré contre 50 % chez les adhérents d'une association de consommateurs ou de défense des femmes et 47 % dans une association de défense de l'environnement, 45 % dans les associations de parents d'élève. Par ailleurs appartenir à une association humanitaire élève sensiblement le niveau de confiance sociale et appartenir à une association féministe, de défense des droits de l'homme, des retraités ou à un syndicat élève le niveau de confiance politique.

22. Quatre indicateurs corrélés entre eux. Nous n'avons pas repris la confiance dans la police, moins corrélée qu'en 2000 avec la confiance dans les autres institutions.

intéressées), il augmente de 14 points après le second tour. Quant à la proportion d'électeurs qui se définissent comme de droite ou de gauche, elle est passée de 64 % en 2000 à 77 % dans la vague 2 de notre panel 2002. Ce sursaut pourrait être encore plus marqué dans le monde associatif.

**Tableau 6 : Confiance, civisme et politisation selon l'appartenance associative en 2002 (%)**

Nombre d'appartenances associatives :	0	1	2 +	Écart	R
<b>CONFIANCE</b>					
Confiance sociale (note 2)	24	34	44	+20	.17**
Confiance dans les hommes politiques (note 1 ou 2) :					
Vague 1	36	43	59	+23	.16**
Vague 2	43	49	62	+19	.13*
Confiance dans les institutions (note 3 ou 4)	35	41	48	+13	.12*
<b>CIVISME (Vague 1)</b>					
Vote à toutes les élections	40	48	62	+22	.15**
A au moins une fois :	74	81	85	+10	.10**
Participé à une manifestation de rue	15	21	31	+16	.15**
Fait grève	15	21	20	+5	.08**
Signé une pétition	45	59	70	+25	.21**
<b>POLITISATION</b>					
Connaissances politiques élevées (note 4 ou 5)	41	53	61	+20	** .18
Auto placement à gauche ou à droite	75	79	82	+7	** .08
Intérêt politique élevé (beaucoup/ assez) :					
Vague 1	37	47	68	+31	.22**
Vague 2	51	61	74	+23	.21**
Total vague 1	(2764)	(792)	(542)		
Total vague 2	(2453)	(802)	(672)		

R de Pearson, significatif au seuil de .01(\*) ou .001(\*\*). Panel électoral 2002, population inscrite sur les listes électorales, vague 2 du panel sauf mention contraire.

Effectivement, cette fois ci, les effets de l'adhésion sont beaucoup plus contrastés (tableau 6). Plus on appartient à des associations, plus on a confiance en son prochain, plus on se fie à la classe politique et aux institutions de l'État, plus on participe, non seulement aux élections mais à travers toute la panoplie des actions collectives – manifester, et surtout pétitionner, dans une moindre mesure faire grève –, plus, enfin, on connaît la politique et on s'y intéresse et les écarts se sont nettement creusés. Le seul domaine où l'appartenance associative a moins d'effet est celui du positionnement politique, les non adhérents se montrant, après le 21 avril, pratiquement aussi

**Tableau 7 : Les facteurs prédictifs de l'intérêt politique en 2002**

Régression logistique	B	Signif.	Exp(B)
<b>REVENU</b>			
-7.500	-,104	,334	,901
7.501-10.000	,186	,086	1,204
<i>10-15.000Frs</i>			
15.001-20.000	,365	,086	1,440
20.001 +	,552	<b>,000</b>	1,738
<b>DIPLÔME</b>			
Primaire, sans	-,373	<b>,000</b>	,689
CAP, BEP	-,500	<b>,000</b>	1,649
Baccalauréat			
Bac + 2	,6 92	<b>,000</b>	1,998
Supérieur	1,055	<b>,000</b>	2,872
<b>RELIGION</b>			
Cath. Prat. Rég.	,457	<b>,001</b>	1,580
Irrégulier	,036	,720	1,036
Non pratiquant			
Sans religion	,393	,015	1,481
Autre religion	,227	,011	1,255
<b>ASSOC.</b>			
Aucune	-,254	<b>,005</b>	,776
1 association			
2 ou +	,375	<b>,002</b>	1,455
<b>ÂGE</b>			
18-24	-,253	,066	,777
25-34	-,127	,232	,881
<i>35-49 ans</i>			
50-64	,647	<b>,000</b>	1,910
65 et +	,691	<b>,000</b>	1,995
<b>SEXE</b>			
Homme	,545	<b>,000</b>	1,725
Femme			
Constante	-,666	<b>,000</b>	,514

Ces variables sont recodées de manière à prendre comme catégorie de référence une femme, entre 34 et 50 ans, appartenant à une seule association, catholique mais non pratiquante, qui n'a pas poussé ses études au-delà du baccalauréat, et dont le revenu mensuel est compris entre 10.000 et 15.000 francs. Le coefficient (B) mesure l'intensité et la direction de l'effet de chaque modalité de ces variables sur le niveau d'intérêt politique, par rapport à la catégorie de référence (en italique), toutes choses égales par ailleurs. La seconde colonne indique si la relation est significative (en gras celles qui sont significatives au seuil de 0,01) et la dernière les probabilités comparées (*odds ratio*) de s'intéresser à la politique. Il s'agit de la vague 2.

nombreux que les adhérents à choisir leur camp. En quand on contrôle par l'âge, le sexe, le niveau socioculturel et la religion, contrairement à ce qu'on observait précédemment, cette fois-ci l'indicateur d'appartenance associative exerce toujours un effet statistiquement significatif, même sur le niveau de confiance sociale, de confiance dans les institutions et le personnel politique, sur la participation électorale, seule la capacité à se repérer dans l'espace gauche droite échappant à la règle. Mais, comme précédemment, c'est sur le niveau d'intérêt pour la politique que le lien associatif a le plus d'effet. En en tout état de cause, son effet reste très nettement inférieur à celui du niveau d'études et de l'âge. Si un multi adhérent a deux fois plus de chances de s'intéresser à la politique qu'un non adhérent, un jeune de 18-24 ans en a trois fois moins qu'un senior et le titulaire d'un diplôme du primaire quatre fois moins qu'un diplômé du supérieur. Le "capital social" a toujours un effet mineur comparé à celui du capital culturel et du renouvellement générationnel (tableau 7).

## Conclusion

Il faudrait sans doute des indicateurs beaucoup plus fouillés pour explorer cette "boîte noire" qu'est l'appartenance associative, différencier l'adhésion formelle de la participation effective, distinguer selon le type d'association, son activité, ses structures. À cet égard le sondage est un instrument grossier d'analyse, surtout quand on ne dispose que d'un indicateur d'adhésion. En il ne permet pas, par définition, de déterminer si la politisation observée est l'effet ou la cause de la participation associative, si celle ci conduit les adhérents à s'intéresser à la politique où s'ils étaient déjà politisés avant d'adhérer. Parler des "effets" de l'engagement associatif est une commodité de langage. Pour repérer un éventuel "effet" associatif dans la durée et comprendre concrètement comment agit le lien associatif, il faut passer à une approche microsociologique et longitudinale<sup>23</sup>. Avec leurs limites, nos enquêtes permettent cependant de préciser et nuancer le rôle d'apprentissage des vertus civiques et démocratiques attribué aux associations. Si elles exercent ce rôle c'est essentiellement pour une minorité, la plus engagée dans la vie associative, un tiers environ de la population française adulte inscrite sur les listes électorales, qui est aussi socialement et

---

23. Voir notamment les conclusions nuancées de Camille Hamidi dans sa thèse sur *Les effets politiques de l'engagement associatif. Le cas des associations issues de l'immigration*, Paris, décembre 2002 (thèse de doctorat de science politique, IEP de Paris, sous la direction de Nonna Mayer), à partir de l'observation ethnographique d'associations contrastées (couture, danse, soutien social) en Seine Saint-Denis et à Nantes. Voir aussi DUCHESNE S., HAMIDI C., "Associations, politique et démocratie : les effets de l'engagement associatif sur le rapport au politique", dans ANDRIEU C. et TARTAKOWSKY D., (dir.), *op. cit.*, 2001, pp. 625-642.

culturellement privilégiée<sup>24</sup>. Le capital social n'est donc pas la potion magique que décrit Putnam, et en tout état de cause il est inégalement réparti dans la société. Mais nos enquêtes mettent aussi en lumière un rôle plus large de familiarisation avec l'univers politique joué par les associations, même chez les simples adhérents, même dans des organisations dont l'objet, a priori, est à mille lieues du politique, confirmant ainsi l'intuition première de Tocqueville.

### **Annexe 1 : Enquête “Les Français et la démocratie”, mai-juin 2000**

L'enquête a été administrée par la SOFRES sur un échantillon de 2.148 personnes représentatif de la population résidant en métropole âgée de 18 ans et plus. En a été conduite au téléphone par CATI, du 4 mai au 27 juin 2000, sur un échantillon aléatoire de numéros de téléphone tirés à partir d'un fichier France Télécom. Les numéros sélectionnés ont été rappelés jusqu'à dix fois (8 appels en semaine, 2 le week-end). Au foyer la sélection de la personne à interroger a été faite selon la méthode dite de “l'anniversaire” (membre du foyer âgé de 18 ans ou plus dont on a fêté l'anniversaire en dernier).

### **Annexe 2 : Enquêtes “panel électoral français 2002”**

L'enquête “Panel électoral français 2002” associe le CEVIPOF, le CIDSP (Centre d'informatisation des données socio-politiques de Sciences Po Grenoble, et le CECOP (Centre d'Études et de connaissances sur l'opinion publique), avec le soutien du Ministère de l'Intérieur et de la Fondation nationale des sciences politiques. L'enquête a été administrée par la SOFRES en trois vagues, entre le 8 avril et le 28 juin 2002, sur des échantillons construits sur quotas, représentatifs de la population électorale métropolitaine (Français, 18 ans et plus), avec un filtre sur les inscrits. La première enquête, d'une durée moyenne de 35 minutes, a été effectuée avant le premier tour de l'élection présidentielle, du 8 au 20 avril, en face à face (CAPI), auprès de 4.107 individus. La seconde, d'une durée moyenne de 35 minutes, a été effectuée après le deuxième tour de l'élection présidentielle, du 15 au 31 mai, au téléphone (CATI), auprès de 4.017 individus. En a permis de ré-interroger 1822 personnes ayant déjà répondu à la première. La troisième, d'une durée moyenne de 20 minutes, a été effectuée après le deuxième tour des élections

---

24. Ainsi en 2002, la proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au bac passe de 42 % chez les non membres d'une association à 51 % et 58 % chez ceux qui se disent membres d'une ou plusieurs associations, la proportion de ceux qui appartiennent aux classes moyennes et supérieures (cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires) de 31 % à 42 et 52 % (vague 2 du panel, les proportions sont quasi identiques en vague 1).

législatives du 20 au 28 juin, au téléphone (CATI), auprès de 2.013 individus. Cette dernière vague a permis de ré interroger 1.417 personnes ayant répondu déjà aux deux vagues précédentes, qui constituent le panel *stricto sensu*. Les premiers résultats sont consultables sur le site du CEVIPOF<sup>25</sup>.

### **Annexe 3 : Indicateurs**

L'indicateur de connaissances politiques 2000 est construit à partir de neuf questions de connaissance du personnel et des institutions politiques, sur la base d'une analyse de correspondance tenant compte des trois modalités de réponse à ces questions, réponse juste, fausse ou non-réponse, qui ont chacune une signification propre. Chaque individu est représenté par sa coordonnée factorielle sur le facteur. La population est répartie en quartiles, par niveau de connaissance croissant. Voir la présentation détaillée de cet indicateur par J. Chiche et F. Haegel<sup>26</sup>. Celui de 2002 est construit à partir de cinq questions et se contente de recenser le nombre de réponses exactes (de 0 à 5).

---

25. <http://www.cevipof.msh-paris.fr/>

26. CHICHE J. et HAEGEL F., "La démocratie à l'épreuve, une nouvelle approche de l'opinion des Français" dans GRUNBERG G., MAYER N., SNIDERMAN P.M., (dir), *op. cit.*, 2002, pp. 273-292.